

INFORMATION CONDITIONS D'ACCES A LA PRATIQUE 2025/2026

La licence ne sera délivrée et l'accès à la glace autorisé, qu'aux seules et uniques conditions suivantes :

- le règlement de la cotisation est à jour selon les modalités de paiement retenues au moment de l'inscription ;
- la cotisation de l'année précédente est soldée (si tel n'était pas le cas) ;
- le dossier administratif est complet (toutes les pièces sont déposées, tous les cadres sont renseignés).